



**La Fondation canadienne
des bourses d'études du millénaire
présente**

CONNECT

**Un concours national de design pour étudiants,
organisé en partenariat avec Design Exchange**

Design Exchange s'associe à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire afin de présenter, à l'intention des étudiants en graphisme, beaux-arts et arts visuels, son concours de conception graphique pour le certificat de bourse d'excellence de la Fondation.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire est un organisme privé et autonome créé en 1998 par une loi du Parlement. La Fondation s'emploie à promouvoir l'accès à l'éducation postsecondaire et la réussite dans les études. Chaque année, elle décerne quelque 350 millions de dollars en bourses générales et bourses d'excellence à plus de 125 000 étudiants canadiens.

À propos du Programme de bourses d'excellence du millénaire

Les bourses d'excellence visent à récompenser, à soutenir et à encourager les Canadiens et Canadiennes de talent qui poursuivent des études postsecondaires à temps plein, contribuent de façon marquée à améliorer leur collectivité, font preuve d'aptitudes au leadership et visent l'excellence scolaire et l'innovation. Les bourses d'excellence du millénaire ne marquent pas l'arrivée, mais plutôt le point de départ de longues et fructueuses carrières au service de la société canadienne.

La Fondation distribue des bourses d'excellence allant de 4 000 \$ à 20 000 \$ à plus de 2 000 étudiants canadiens. Elle leur offre aussi de nombreuses possibilités de développement, telles qu'une conférence annuelle des lauréats nationaux, des sections régionales et une communauté en ligne.

Briefing de conception

Perspective stratégique

Le défi consiste à concevoir un certificat unique et marquant qui sera remis aux lauréats d'une bourse d'excellence du millénaire de la Fondation. Ce certificat doit refléter les messages clés de reconnaissance et d'encouragement de la Fondation envers ces étudiants exceptionnels, futurs leaders canadiens.

Mandats du projet

- Associer la Fondation à *l'excellence* et à *l'innovation*
- Appuyer les buts et la portée des bourses d'excellence du millénaire
- Promouvoir le travail d'équipe et la collaboration interdisciplinaire entre étudiants
- Accroître la visibilité de la Fondation auprès des étudiants du niveau postsecondaire (collèges et universités), du grand public et des médias

Objectifs du certificat

- Constituer une marque tangible de reconnaissance à l'égard des réalisations et du potentiel des lauréats d'une bourse d'excellence du millénaire
- Refléter les valeurs essentielles du Programme de bourses d'excellence du millénaire (engagement communautaire, excellence du dossier scolaire, aptitudes au leadership et intérêt pour l'innovation)
- Renforcer le sentiment d'appartenance et consolider les rapports entre les gagnants d'une bourse d'excellence du millénaire
- Servir de souvenir unique, marquant et d'une valeur durable

Public cible

- Les lauréats d'une bourse d'excellence du millénaire
- Les étudiants des niveaux postsecondaire et secondaire de tout le Canada
- Les établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire du Canada et leur personnel
- Les leaders politiques et communautaires (députés/sénateurs participant aux cérémonies de remise des bourses d'un bout à l'autre du Canada)
- Les parents
- Les médias canadiens
- Le grand public



Distribution

- 2 000 certificats de bourses d'excellence du millénaire dans toutes les régions du Canada
- Décernés au cours de cérémonies dans les établissements d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire de l'ensemble du pays

Lignes directrices en matière de conception*

- Refléter et mettre en valeur l'image de marque de la Fondation
- Respecter des directives claires en matière de communication
- Utiliser le logo de la Fondation, les polices de caractères appropriées et les codes de couleur associés au Programme de bourses d'excellence du millénaire
- Incorporer le texte standard du certificat
- **Bilinguisme (anglais et français)**

**Les éléments graphiques standards et le texte du certificat seront fournis aux participants après réception du formulaire de participation.*

Budget de production

- Jusqu'à 12 500\$. Les participants devront déterminer les coûts de leur travail à l'intérieur du budget de production prévu – coût du papier, impression de 2 000 certificats, chemise de présentation (au besoin) et emballage.

Sélection

Les propositions valides envoyées à Design Exchange au plus tard jeudi, le 20 mars 2008 seront évaluées par un jury d'experts composé de représentants de Design Exchange, de

la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et du milieu de l'enseignement des beaux-arts, des arts visuels et du graphisme.

Les membres du jury sélectionneront la meilleure proposition en fonction des critères suivants :

- Qualité de l'exécution
- Fonctionnalité
- Créativité
- Conformité aux critères du concours
- Capacité de la proposition à refléter une pensée novatrice
- Présentation générale

Le jury pourra sélectionner un premier, un deuxième et un troisième prix parmi les propositions soumises, mais seulement si celles-ci sont conformes aux lignes directrices et aux critères du concours. Si les pièces soumises ne répondent pas aux normes convenues, le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix. La décision du jury sera définitive. On fera connaître les lauréats du concours *CONNECT* dans le cadre d'une réception qui se tiendra dans les bureaux de Design Exchange, en mai 2008.

Pourquoi participer?

- Prix intéressants (1^{er} prix : 3 000 \$, 2^e prix : 2 000 \$, 3^e prix : 1 000 \$)
- Reconnaissance dans les milieux des arts et du graphisme
- Reconnaissance des écoles des beaux-arts et de graphisme associées aux propositions gagnantes
- Visibilité à l'échelle du Canada (diffusion du certificat au cours des cérémonies de remise de prix dans toutes les régions du pays : nom du ou des concepteurs du certificat et de son (de leurs) établissement(s) d'enseignement imprimés sur tous les certificats)
- Expérience concrète et possibilité de travailler en collaboration avec une équipe professionnelle spécialisée en graphisme, au moment de réaliser la proposition gagnante
- Certificat de mérite *CONNECT* (écoles et étudiants participants)
- Pièce présentée dans le cadre d'une exposition portant sur ce concours national**
- Diffusion sur les sites Internet de Design Exchange et de la Fondation

****Concours national de design pour étudiants *CONNECT* organisé en partenariat avec Design Exchange, mai 2008**



Qui devrait participer?

Le concours est ouvert à tout étudiant inscrit à un programme postsecondaire en graphisme, en beaux-arts ou en arts visuels au Canada. Les propositions collectives par des étudiants en graphisme, en beaux-arts ou en arts visuels seront également acceptées. Pour être admissibles, les étudiants participants doivent avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration.

Comment participer?

Pour participer au concours, veuillez écrire à Katie Weber, Coordinatrice du projet, Design Exchange à connect@dx.org ou appeler au (416) 216-2138.

Toutes les propositions doivent inclure :
(Veuillez cocher ces éléments en guise de vérification)

Un formulaire d'inscription dûment rempli

Deux panneaux : les maquettes doivent être montées sur un panneau avec âme de mousse (de 61 x 45,7 cm [24 x 18 po], ne dépassant pas 4,76 mm [³/₁₆ po] d'épaisseur).

Un titre de projet et un énoncé de concept brefs (une phrase seulement) doivent figurer sur les panneaux de présentation. L'énoncé doit résumer le concept graphique et ses objectifs.

Une description du projet (ne dépassant pas 500 mots). Cette description précisera comment la proposition respecte les critères relatifs à la conception et fournira des renseignements de caractère général sur le projet ainsi que de l'information sur le processus de développement, le marché cible, la fonctionnalité et les principaux avantages. La description devra aussi préciser en quoi la proposition respecte les mandats du projet, les objectifs du certificat, les lignes directrices en matière de conception et le budget de production. **Cette description doit être incluse dans un cahier distinct, attaché à l'arrière des panneaux de présentation.**

Les éléments visuels doivent être fixés sur les panneaux.

Un CD – Un fichier numérique prêt à imprimer doit accompagner la proposition.

Une ou plusieurs **photographies** du concepteur et de son œuvre doivent être remises à des fins de publication dans les communiqués et sur les sites Internet de Design Exchange et de la Fondation. Il est également indiqué de joindre, si possible, des photos de l'établissement d'enseignement.

Le nom des concepteurs ne doit pas figurer sur le devant des panneaux.

Date limite d'envoi des propositions

Les propositions doivent être envoyées port payé avant 17 h le jeudi 20 mars 2008. Les propositions en retard ne seront pas acceptées.

Adresse d'envoi

Veillez faire parvenir vos propositions à :

Concours national de design pour étudiants *CONNECT*
Design Exchange
234 Bay Street P.O. Box 18
Toronto-Dominion Centre
Toronto, ON M5K 1B2 Canada

Design Exchange ne sera pas en mesure de vérifier la livraison ou d'accuser réception des propositions. Si cela vous pose un problème, nous vous suggérons de poster ou d'expédier votre proposition par une méthode vous permettant de vérifier la réception de votre colis.

Retour des propositions

Les propositions ne seront pas retournées. Si vous voulez que votre œuvre vous soit renvoyée, vous devez prendre des dispositions à ce sujet après la cérémonie de remise des prix et la tenue de l'exposition. Les participants doivent assumer les frais d'expédition. Design Exchange et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ne seront pas responsables des œuvres perdues ou endommagées. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Katie Weber en composant le (416) 216-2138 ou écrivez à connect@dx.org

Propriété intellectuelle / droits de priorité / droits de publication

En prenant part au concours, le participant: i) reconnaît que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et Design Exchange ont le droit d'utiliser et (ou) de publier, sans rémunération, sur quelque support et pour quelque usage que ce soient, la proposition soumise selon les modalités suivantes : droit exclusif pendant le concours et pour une période de six mois suivant la date de clôture du concours et droit non exclusif par la suite (pendant le concours et la période d'exclusivité de six mois [jusqu'au 31 décembre 2008], le participant ne pourra utiliser son œuvre de quelque manière que ce soit [par exemple, la proposition ne peut être publiée ou soumise dans le cadre d'un autre concours]; dans le cas des gagnants du premier, du deuxième et du troisième prix, voir les exigences additionnelles énoncées ci-dessous); ii) déclare et certifie que la proposition soumise est une œuvre originale de sa part et que celle-ci, notamment par sa publication éventuelle par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et (ou) Design Exchange, ne porte pas et ne portera pas atteinte aux droits d'un tiers, y compris le droit de propriété intellectuelle et le droit de protection de la vie privée; iii) consent à ce que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et Design Exchange utilisent pendant le concours ou en tout temps par la suite, mais en rapport avec le concours, le nom, l'établissement d'enseignement et la photographie du participant sans restriction ni rémunération.

Pour être désigné gagnant du premier, du deuxième ou du troisième prix dans le cadre du concours, le participant devra signer, avant le 30 avril 2008, un acte de cession rédigé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, par lequel le gagnant: i) cède à la Fondation tous ses droits de propriété intellectuelle relatifs à l'œuvre (y compris la cession du droit d'auteur et la renonciation au droit moral [une permission étant accordée aux gagnants dans l'acte de cession de faire figurer leur œuvre dans leur portfolio professionnel]) et ii) déclare et certifie de nouveau que la proposition soumise est une œuvre originale de sa part et que celle-ci ne porte pas atteinte aux droits d'un tiers, quel qu'il soit.

Fin du concours de conception graphique *CONNECT*

Design Exchange et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire se réservent le droit d'interrompre le concours de conception graphique *CONNECT*, de le modifier, d'y mettre fin ou de l'annuler, et ce, en tout temps.